



Festival photo « L'Homme et la Mer » 2024 14ème édition

Déposez dès maintenant vos candidatures pour
l'édition 2024 !



©Irène Jonas (2023)



©Olivier Jobard (2023)

Le Festival *L'Homme et la Mer* est implanté au Guilvinec, port dédié à la pêche artisanale au sud du Finistère. Il donne à voir, à ciel ouvert, dans les rues du port du Guilvinec et de Treffiagat-Lechiagat, des séries photographiques qui racontent les liens multiples et complexes qui unissent les femmes et les hommes à la mer. Le festival s'étale sur 4 mois, de juin à septembre chaque année.

L'équipe du festival et son comité artistique attendent des photographes qu'ils embarquent le public avec un récit photographique puissant, pour des voyages proches ou lointains, quel que soit le sujet. Le thème du festival est riche et très ouvert ce qui compte c'est que votre démarche soit portée par une empathie le sujet.

Vous êtes photographe confirmé ou jeune artiste, vous pratiquez une photo documentaire ou votre démarche est artistique, et votre travail se penche sur la relation entre L'homme et la mer ?

N'hésitez pas à faire candidature dès aujourd'hui par voie électronique à :

candidatures@festivalphotoduguilvinec.bzh

Festival *L'homme et la mer* - Mairie du Guilvinec, Guilvinec, 29730
<https://www.festivalphotoduguilvinec.bzh>



Le dossier de candidature

Important : Merci de nous envoyer votre dossier par un utilitaire de transfert (WETRANSFER, YOUSENTIT ou autre) à

candidatures@festivalphotoduguilvinec.bzh

Le dossier doit comporter :

- 10 à 15 photos (si possible n'excédant pas 1mo chacune)
- Une note biographique
- Une note sur les raisons qui vous ont poussé.e à faire le travail adressé.
- Pas de frais d'inscription

Sélection des dossiers

Les candidats sont choisis par le comité artistique sur la qualité de leur travail et sur la cohérence avec le thème.

Date limite de d'envoi des candidatures : 15 janvier 2024.

Les résultats de la sélection seront communiqués le 31 janvier 2024.

Conditions générales

- Une convention est signée entre les photographes et le Festival.
- Les artistes sélectionnés perçoivent des droits d'auteur.
- Le Festival prend à sa charge l'impression des photos sur bâches ou Dibond et leur installation dans les emplacements dédiés.
- Le Festival prend en charge la communication.
- Le Festival organise un événement pour l'ouverture de la saison.

Pour toute information :

candidatures@festivalphotoduguilvinec.bzh